











Chef carreleur



Le chef carreleur est un professionnel qui possède les compétences nécessaires pour conduire un chantier et diriger les collaborateurs. Il est en mesure de suppléer son supérieur dans la conduite d'une entreprise de 3 à 6 personnes.

Les points suivants résument les tâches principales :

- Planification et organisation de chantier
- Prise de mesure (métrés), calcul des besoins en matériaux
- Etablissement d'offres et de calculations simples
- Réalisation de travaux de carrelage selon les règles de l'art
- Conduite des apprentis et des collaborateurs sur le chantier
- Prévention des accidents et des dégâts sur chantier
- Assurer la bonne réalisation des ouvrages.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.



Informations sur le cours



Objectif Acquérir les compétences techniques permettant d'organiser et de conduire

un chantier, de résoudre les problèmes techniques ou encore de répondre aux sollicitations des clients et autres maîtres d'état. Etre ainsi en mesure

de diriger et organiser les équipes de travail.

Conditions d'admission

Pouvoir justifier d'au moins quatre ans d'expérience professionnelle, hors années d'apprentissage, et avoir obtenu un certificat fédéral de capacité

pour une profession dans le domaine du bâtiment.

secrétariat).

Certification Chef carreleur avec brevet fédéral

Frais d'inscription CHF 7'550.-

Sous réserve de modification

- Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.
- Tout cours débuté est entièrement dû.
- La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.
- Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.
- Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école.
- La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.
- Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.

Frais d'examens Inclus

Aides financières La Confédération octroie une aide financière (50 % des frais de cours

payés) aux personnes se présentant à un examen fédéral (brevet fédéral,

diplôme fédéral).

De plus, des aides financières sont souvent octroyées par différents organismes suivant les cantons. Les informations peuvent être obtenues sur

www.ecole-construction.ch/aides-financieres.

Lieu Ecole de la construction, Tolochenaz

Durée Formation répartie sur 16 mois pour un total de 272 périodes. Les cours ont

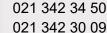
lieu le samedi ainsi qu'une semaine bloc.

Dates De septembre 2024 à fin 2025

Renseignements et inscriptions

Coordonnées en bas de la page et sur www.formation-carreleur.ch





Contenus de la formation



1.	Bureautique	Excel / outlook Word Correspondance commerciale	24 16 16 56
2.	Calculation	Excel / outlook Offre et calculation	8 40 48
3.	Technique de construction	Lecture de plan Dessin professionnel Connaissance des matériaux Technique de construction Physique du bâtiment	8 8 24 32 8 80
4.	Administration de chantier	Conduite du personnel Administration de chantier Normes SIA	4 12 12 28
5.	Organisation de chantier	Organisation de chantier Sécurité au travail	24 8 32
6.	Communication	Conduite du personnel Communication	8 20 28
7.	Cours de formation pour formateur en entreprise	Individuel	
Total périodes			272